



CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET OUVRAGES ANNEXES DES 5 COMMUNES SUIVANTES : Aubergenville, Les-Alluets-le-Roi, Morainvilliers, Orgeval et Ecquevilly

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC Analyse des candidatures Liste des candidats admis à présenter une offre

A. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Collectivité concernée : **COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE**
Rue des Chevries
78410 AUBERGENVILLE

B. Composition et fonctionnement de la commission

- Date de la réunion de la commission : 15 mai 2024 à 14h30

Membres à voix délibérative :

En application de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, de la délibération du Conseil communautaire n°CC_2022-03-17_02 du 17 mars 2022 et de l'arrêté du Président n°ARR2022_028 du 8 février 2022, le Président et les membres de la commission de délégation de service public sont les suivants :

Prénom NOM	Qualité au sein de la Communauté urbaine	Fonction au sein de la commission	Présents
Michel LEBouc	Président	Président	X
Georges MONNIER	Elu communautaire	Titulaire	X
Jean-Claude LANGLOIS	Elu communautaire	Titulaire	
Olivier MELSENS	Elu communautaire	Titulaire	X
Djamel NEDJAR	Elu communautaire	Titulaire	X
Sabine OLIVIER	Elue communautaire	Titulaire	X
Jean-Michel VOYER	Elu communautaire	Suppléant	
Daniel MAUREY	Elu communautaire	Suppléant	
Patricia HAMARD	Elue communautaire	Suppléante	
Cédric AOUN	Elu communautaire	Suppléant	

- Membres à voix consultative :

Prénom NOM	Qualité	Signature	Absent(s) mais convoqué(s) par lettre en date du
	Représentant de la DDCCRF		Non convoqué
Béatrice POMMAREDE	La Trésorière principale		Convoquée

Le quorum est atteint :

(Le quorum doit être atteint non seulement à l'ouverture de la séance mais encore lors des débats et du vote de la commission)

Oui,

Non.

La commission peut, ne peut pas, *(rayer la mention inutile)* valablement délibérer.

- Secrétariat de la commission :

Nom, prénoms, qualité de l'agent chargé du secrétariat de la commission
Valérie POGGIO, Juriste commande publique

C. Procédure de consultation

Avis de concession n°4048863 transmis pour diffusion le 19/02/2024

Avis de concession publié sur les supports suivants :

- JOUE annonce numéro 108602-2024 publiée le 21/02/2024
- BOAMP annonce numéro 24-20775 publiée le 21/02/2024
- MARCHES ONLINE annonce numéro AO-2409-0861 publiée le 22/02/2024
- LE MONITEUR annonce numéro AO-2409-0861 publiée le 22/02/2024

Date limite de remise des candidatures et des offres : 12 avril 2024 à 12h00.

D. Ouverture des plis contenant les candidatures – examen et sélection des candidatures

Le service commande publique a ouvert les plis contenant les candidatures et a enregistré les 5 dossiers.

N° pli	Nom du candidat
1	SAUR
2	SUEZ EAU FRANCE
3	SEFO
4	EAV
5	EAV

Après ouverture, il a été constaté que le pli n°1 est un courrier de la société SAUR informant de son souhait de ne pas déposer de pli pour cette consultation

Les plis n°4 et n°5 sont des plis successifs et seul le pli n°5 a été ouvert et analysé

E. Analyse des candidatures et liste des candidats admis à présenter une offre

La conformité et la complétude des dossiers est vérifiée par la commission.

Après examen des garanties professionnelles et financières, vérification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et vérification de l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public (dont le détail figure dans le tableau détaillé d'analyse figurant en annexe au présent procès-verbal) la commission dresse, comme suit, la liste des candidats admis à présenter une offre :

- SUEZ EAU FRANCE
- SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE (SEFO)
- ENTREPRISE D'ASSAINISSEMENT ET DE VOIRIE (EAV)

F. Ouverture des plis

Conformément aux mentions du règlement de la consultation, la Commission procède ensuite à l'ouverture des plis contenant les dossiers de réponse des entreprises admises à présenter une offre et dresse la liste des candidats admis à participer aux négociations :

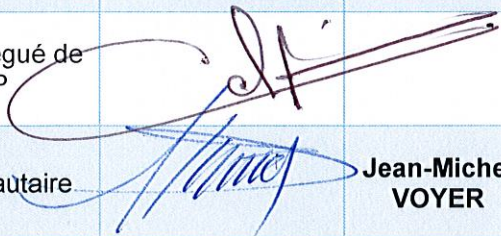
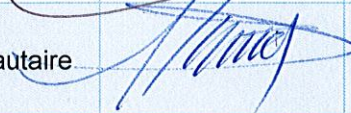


N° pli	Nom du candidat
2	SUEZ EAU FRANCE
3	SEFO
5	EAV

G. Désignation des membres de la commission ayant demandé inscription de leur avis au procès-verbal de la séance de la commission

(Les avis constituent des annexes sur papier libre jointes au présent procès-verbal)

H. Signatures des membres de la commission

A Aubergenville, le 15 mai 2024.

MEMBRES TITULAIRES			MEMBRES SUPPLEANTS		
Nom	Fonctions	Signature	Nom	Fonctions	Signature
Michel LEBOU	Président délégué de la CDSP				
Georges MONNIER	Elu communautaire		Jean-Michel VOYER	Elu communautaire	
Jean-Claude LANGLOIS	Elu communautaire		Daniel MAUREY	Elu communautaire	
Olivier MELSENS	Elu communautaire		Patricia HAMARD	Elue communautaire	
Djamel NEDJAR	Elu communautaire		Cédric AOUN	Elu communautaire	
Sabine OLIVIER	Elue communautaire	